



Communiqué de presse

51/20

Montreuil, le 15 mai 2020

Ni médailles, ni applaudissements, mais des moyens !

L'intervention de la porte-parole du gouvernement, ce mercredi 13 mai, sur les mesures prises en faveur de la reconnaissance du personnel de la santé et de l'action sociale, a exacerbé une fois de plus la colère de ces professionnel.le.s.

En effet, en évoquant la réactivation par décret de « la médaille d'honneur des épidémies » (historiquement créée en 1884 après une épidémie de choléra) qui pourrait récompenser à titre individuel ou collectif celles et ceux qui se sont particulièrement dévoué.e.s pendant cette période de pandémie, ainsi qu'une mise à l'honneur lors des cérémonies du 14 juillet des acteurs en lutte contre le Covid-19, les revendications des salarié.e.s et agent.e.s ne sont toujours pas entendues.

En-dehors de ces reconnaissances symboliques annoncées, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale exige que les engagements sur les questions de revalorisation salariale et sur l'attribution d'une prime pris par le président de la république lors de son déplacement à Mulhouse au mois de Mars soient mis en application sans plus attendre ; nous sommes mi-mai et le décret pour l'attribution de cette « prime exceptionnelle » vient tout juste de sortir ce jour !

Après les belles paroles, il est temps de passer aux actes, Monsieur le Président !

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale revendique une revalorisation salariale immédiate pour l'ensemble des salarié.e.s agents de la santé et de l'action sociale, un plan de recrutement massif, un plan de formation, des moyens financiers aux établissements pour assurer leurs missions dans de bonnes conditions et exige l'arrêt de toutes les restructurations en cours et la réouverture des lits fermés durant ces dernières années.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale demande que les engagements de reconnaissance de nos professions soient réellement tenus.